

### GESTION DES ORDURES

# Le gouvernement interpellé par le Sénat



Des bacs à ordures débordés

La gestion des ordures ménagères a fait la Une de l'actualité lors de la séance des questions orales avec débat au Sénat concernant le mode de financement pour assainir Brazzaville et Pointe-Noire au terme du contrat d'Averda. « La problématique de la forte urbanisation de notre pays a pour corollaire une production accrue des déchets ménagers. Les problèmes de collecte des ordures, comme nous le constatons aujourd'hui à Brazzaville et à Pointe-Noire, se poseront demain à d'autres centres urbains, c'est pourquoi nous devons tous, avec les collectivités locales, réfléchir aux moyens de sécuriser de nouveau les sources de financement de la gestion des déchets y compris sur la base du principe de pollueur-payeur », a déclaré le Premier ministre devant le Sénat.

Page 16

### DÉPENDANCE ALIMENTAIRE

# Les coûts des importations en hausse



Un lot de cartons sortis d'une chambre froide

Les récentes statistiques indiquent que le Congo importe des produits alimentaires pour plus de 800 milliards FCFA chaque année. Un montant qui appelle à une prise de conscience si l'on veut changer de paradigme dans le contexte de la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale.

Selon les chiffres officiels, 78 000 tonnes de riz ordinaire, 24 705 tonnes d'huile de palme et végétale, 16 000 tonnes de viande bovine, 46 000 tonnes de viande porcine, 106 000 tonnes de volailles et 32 000 tonnes de poissons de mer congelés sont importées chaque année. « Ces chiffres éloquentes reflètent malheureusement cette triste réalité. La dépendance alimentaire de notre pays vis-à-vis de l'extérieur est effectivement très forte », a alerté le ministre d'Etat, ministre du Commerce, des Approvisionnements et de la Consommation, Claude Alphonse N'Silou.

Page 2

### FINANCES PUBLIQUES

# La Cour des comptes invitée à de meilleurs contrôles budgétaires



La délégation de la Cémac reçue par la ministre du PlanAdiac

La première présidente de la Cour des comptes et de discipline budgétaire de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, Rosario Mbasogo Kang Nguidand, a invité la Cour des comptes du Congo à un meilleur contrôle pour s'arrimer aux normes communautaires en matière de gestion des finances publiques. En mission circulaire à Brazzaville, la magistrate a indiqué que l'atteinte de cet objectif

passera par la résolution de problèmes communs aux pays de l'Afrique centrale liés au manque de synergies d'échange entre ces institutions en matière d'élaboration des normes harmonisées.

Page 3

### JUDO

# Les athlètes congolais retrouvent les compétitions continentales

Après plusieurs années de non-participation aux compétitions internationales, les judokas congolais des catégories cadets, juniors et seniors sont actuellement à Dakar, au Sénégal, où ils vont participer du 21 au 24 novembre aux Coupes

d'Afrique des nations, pour les catégories inférieures, et à l'Open de judo pour les seniors. En dépit d'une préparation insuffisante, les athlètes congolais entendent faire de leur mieux. « Nous partons pour le Sénégal en mission commando. Certes, la préparation

n'était pas digne de ce nom, mais la Fédération nous a offert ce qu'elle pouvait. Je peux vous rassurer qu'il y aura de bonnes nouvelles et nous ferons de notre mieux », a promis l'un des encadreurs de l'équipe nationale.

Page 15

Éditorial

Caravane

Page 2



## ÉDITORIAL

## Caravane

Soutenir l'auto-emploi et l'employabilité des jeunes est l'un des enjeux de la caravane de l'entrepreneuriat lancée par le département ministériel chargé des petites et moyennes entreprises, il y a quelques mois. L'initiative dont la philosophie se résume en une phrase : « Jeunes, osez entreprendre », se poursuit notamment dans les localités de l'arrière-pays.

La caravane continue ainsi de sillonner les contrées de l'hinterland pour mettre à la disposition des jeunes des informations utiles à la création d'entreprises et les aider à transformer leurs idées en projets réalisables. Cette initiative permet de susciter davantage de vocations entrepreneuriales suivant l'engagement pris par les pouvoirs publics autour du projet : « Un jeune, une entreprise ».

Pour rester concrets, en tenant compte des potentialités des localités concernées, les acteurs de la caravane sensibilisent les bénéficiaires aux opportunités de création d'emplois qui existent dans leur environnement immédiat en les assistant dans l'élaboration des plans d'affaires.

Il s'agit d'amener les jeunes à prendre conscience de ce que les ressources disponibles dans leurs localités sont autant d'occasions à saisir pour réaliser des projets socio-économiques et en faire de vrais acteurs du développement. L'heure est venue pour eux de tirer pleinement profit de ces expériences uniques sans attendre.

**Les Dépêches de Brazzaville**

## ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE CONTINENTALE AFRICAINE

## Le Congo face au coût élevé des importations

D'après des récentes statistiques, le Congo importe 78 000 tonnes de riz ordinaire, 24 705 tonnes d'huile de palme végétale, 16 000 tonnes de viande bovine, 46 000 tonnes de viande porcine, 106 000 de volailles et 32 000 tonnes de poissons de mer congelés, pour un montant annuel de plus de 800 milliards FCFA.

Interpellé le 15 novembre par le sénateur Victor Foudi au cours de la séance de questions orales avec débat au gouvernement sur les statistiques qui ne sont pas favorables à l'économie nationale, le ministre d'Etat, ministre du Commerce, des Approvisionnements et de la Consommation, Claude Alphonse N'Silou, a indiqué que le pays s'attelait à être prêt dans cinq ans. Selon lui, le gouvernement met tout en œuvre à l'orée de l'arrivée de la Zone de libre-échange continentale africaine de sorte que le pays ne se retrouve pas être un simple réceptacle des produits venant d'autres pays de la zone. « Ces chiffres éloquents reflètent malheureusement cette triste réalité. La dépendance alimentaire de notre pays vis-à-vis de l'extérieur est effectivement très forte. Nous importons chaque année pour près de 800 milliards FCFA, c'est-à-dire que nous enrichissons chaque année d'autres pays à hauteur de ce même montant. Ce qui veut implicitement dire que nous nous appauvrissons chaque année de 800 milliards

FCFA », a déclaré le ministre Claude Alphonse N'Silou.

D'après lui, les efforts du gouvernement vont dans le sens de créer des conditions propices à une production nationale susceptible de couvrir dans un premier temps les besoins du pays, puis dans un second exporter sa production excédentaire. Le but étant de permettre au Congo de s'enrichir, donc de devenir prospère. « L'exécution du Plan national de développement dans les meilleures conditions ainsi que le respect de la stratégie nationale de la Zone de libre-échange continentale africaine vont permettre au Congo d'être prêt dans cinq ans, c'est-à-dire en 2030 quand les frontières seront ouvertes. Soyez-en rassurés, le gouvernement prend des dispositions de sorte que notre pays soit prêt dans cinq ans et que nos entreprises tirent davantage du marché unique qui arrive », a conclu le ministre d'Etat, ministre du Commerce, des Approvisionnements et de la Consommation.

**Parfait Wilfried Douniama**

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya  
Grand reporter : Nestor N'Gampoula  
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Roger Ngombé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé  
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh  
Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo  
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/  
Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo  
Chef de service : Clotilde Ibara  
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

## PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi  
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

## INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,  
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

## ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira  
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi  
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo  
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,  
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal  
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo  
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima  
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbélé Ngono

## COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse  
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

## LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala  
Adjoint à la direction : Elvy Bombete  
Coordonnateur :  
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

## INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbengué Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala  
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

## MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

## CENTRE DE REFLEXION SUR

## L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepechesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél.: (+242) 06 895 06 64  
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

## Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

\*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,  
eMail : contact@inc-sa.com,  
site Internet www.inc-sa.com



## FINANCES PUBLIQUES

## De meilleurs contrôles attendus de la Cour des comptes

Le Congo est soumis aux normes communautaires en matière de gestion des finances publiques, dont la Cour des comptes joue un rôle crucial dans la promotion de la transparence. Des échanges entre les institutions supérieures de contrôle permettront notamment à la Cour des comptes et de discipline budgétaire du Congo d'améliorer ses pratiques et être plus performante.

En mission à Brazzaville, une délégation de la Cour des comptes de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), conduite par la première présidente, Rosario Mbasogo Kung Nguidang, a échangé, le 19 novembre, avec les dirigeants de la Cour des comptes et de discipline budgétaire. La veille, la délégation de Rosario Mbasogo Kung Nguidang s'est entretenue avec la ministre chargée de l'Intégration, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, puis avec le garde des Sceaux, ministre de la Justice, Aimé Ange Wilfrid Bininga, avant un tête-à-tête avec le représentant résident de la Cémac au Congo, Dr Stève Akéra Itoua. L'objectif de cette mission circulaire, selon Rosario Mbasogo Kung Nguidang, est de faire connaître l'institution communautaire et sensibiliser les autorités congolaises aux prochaines assises des premiers responsables des cours des comptes de la Cémac. Il s'agit aussi de fixer un cadre de partenariat avec les institutions supérieures de contrôle de la sous-région, en échangeant sur les principaux défis aux-



La délégation de la Cémac reçue par la ministre du Plan/Adiac

quels les cours des comptes sont confrontées, d'évaluer le niveau d'exécution des décisions prises par ces institutions et les modalités d'organisation des rencontres. « Nous avons eu un échange technique avec l'équipe de la Cour des comptes et de discipline budgétaire du Congo. Nous avons informé la Cour des

comptes et de discipline budgétaire des possibilités de résolutions de certains problèmes que rencontrent souvent les institutions de la sous-région. Nous avons proposé la mise en place des synergies d'échanges entre les cours des comptes de la sous-région, l'élaboration des normes harmonisées et

aussi aider les institutions de contrôle de mettre en exécution les résolutions prises dans le contexte communautaire. Il s'agit de permettre aux cours des comptes de la Cémac d'être plus performantes et d'impulser les bonnes pratiques liées à la gestion des finances publiques », a indiqué Rosario Mba-

sogo Kung Nguidang. Née des cendres de la Chambre des comptes de la Cour de justice de la Cémac, la Cour des comptes communautaire promeut la bonne gouvernance des ressources financières au sein de la sous-région. Dans un contexte de réforme du budget-programme, l'institution va être plus présente sur le devant de la scène. La ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, a salué la démarche engagée par la première présidente de la Cour des comptes de la Cémac pour impulser la culture de la bonne gouvernance. « Nous avons reçu la délégation avec un grand plaisir. Nous devrions encourager une telle initiative. En allant vers cette réforme de budget-programme, nous voulons changer le paradigme des finances publiques, avec une gestion axée sur les résultats. Cette réforme nécessite le renforcement de contrôle et la Cour des comptes a un rôle à jouer pour améliorer la gouvernance des finances publiques », a-t-elle déclaré.

**Fiacre Kombo**

## COMMÉMORATION

## La fédération PCT-Europe se souvient d'Ambroise Edouard Noumazalay

La fédération du Parti congolais du travail (PCT) Europe a commémoré, le 17 novembre, le 17<sup>e</sup> anniversaire de la disparition de l'ancien secrétaire général du parti au pouvoir, Ambroise Edouard Noumazalay.

Comme il y a deux ans, les militants et sympathisants du PCT en Europe ont salué la mémoire d'un homme qui a marqué de manière « indélébile l'histoire politique congolaise, un homme d'engagement, de vision et de détermination, Ambroise Edouard Noumazalay ».

« En effet, il y a 17 années, notre pays perdait un leader de grande envergure, un homme qui a dédié sa vie à la construction d'une nation plus juste et plus solidaire. Son départ a laissé un vide immense, mais son héritage politique, lui, demeure vivant dans nos cœurs et dans nos actions », a souligné le président fédéral du PCT-Europe, Guy Anatole Elenga. Selon lui, sous la direction d'Ambroise Edouard Noumazalay en qualité de secrétaire général, le PCT a su faire face aux défis de son époque, défendre les idéaux de justice sociale, d'égalité et d'émancipation. « Le camarade Ambroise Edouard Noumazalay a œuvré sans relâche pour garantir l'unité de notre parti et la consolidation de nos acquis. Au-delà de la compé-

tence politique, c'est la personne qu'il était qui marque les esprits : un homme de principes, de convictions, mais aussi d'écoute et de dialogue », a-t-il poursuivi, précisant que son esprit de solidarité, sa capacité à rassembler et son intégrité morale font partie des valeurs qu'il a laissées en héritage.

La fédération PCT-Europe a, par ailleurs, renouvelé son engagement à poursuivre l'œuvre de l'ancien secrétaire général du parti en restant fidèle aux principes de justice sociale et de progrès autour de l'unité, de la cohésion et de la discipline au sein de cette instance. « Que l'exemple du camarade Ambroise Edouard Noumazalay nous guide et nous inspire dans les défis que nous devons relever. Que sa mémoire soit honorée à travers nos actions et notre engagement au quotidien », a souhaité Guy Anatole Elenga.

Né en 1933, Ambroise Édouard Noumazalay est décédé le 17 novembre 2007 à Paris, en France, à 74 ans. Il a dirigé le PCT de 2002 à 2007.

**Parfait Wilfried Douniama**

## SNPC

## Lancement de la campagne de forage de deux nouveaux puits

Une étape-clé a été franchie, le 18 novembre, par le Groupe Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) avec le lancement de la campagne de forage de deux nouveaux puits sur le permis d'exploration Nanga I.



Photo de groupe lors du forage du puits, le 18 novembre 2024, à Nanga/DR

Lors de la cérémonie, plusieurs responsables du Groupe SNPC, dont Maixent Raoul Ominga, son directeur général, ainsi que des représentants des autorités locales et nationales ont célébré l'événement. Le premier forage, celui du puits NAN-201, est lancé. Le second, baptisé puits NAN-101, sera inauguré en décembre. Cette initiative concrétise la première phase d'exploration soutenue par l'engagement des agents du Groupe SNPC, ainsi

que de ses filiales SEP et ILOGS S.A. Pour le Groupe SNPC, ce projet ambitieux représente non seulement un progrès technologique, mais aussi un gage de sa volonté de renforcer la production énergétique en République du Congo. « Ensemble, ouvrons la voie à un avenir énergétique plus dynamique et durable », ont scandé les instances dirigeantes du Groupe SNPC.

**Marie Alfred Ngoma**

# VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI  
à VENDREDI (9h-17h)  
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

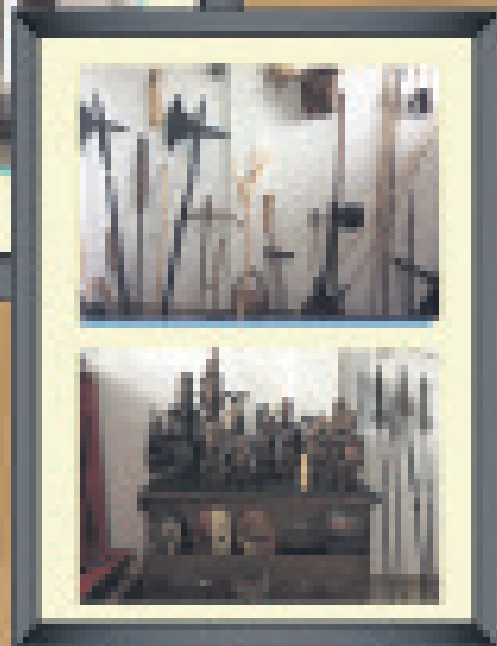
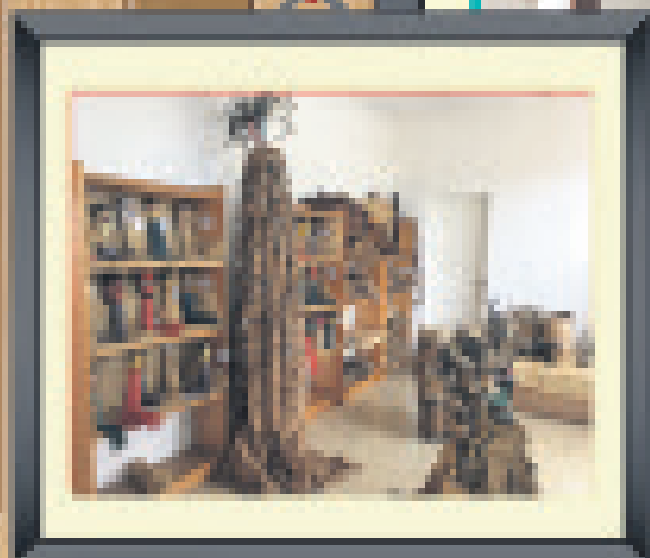
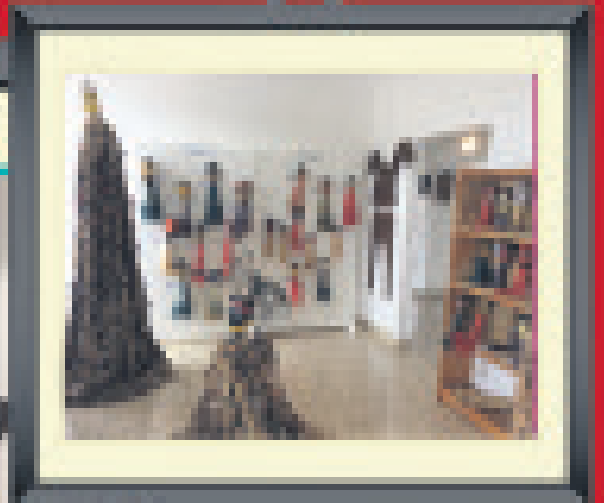
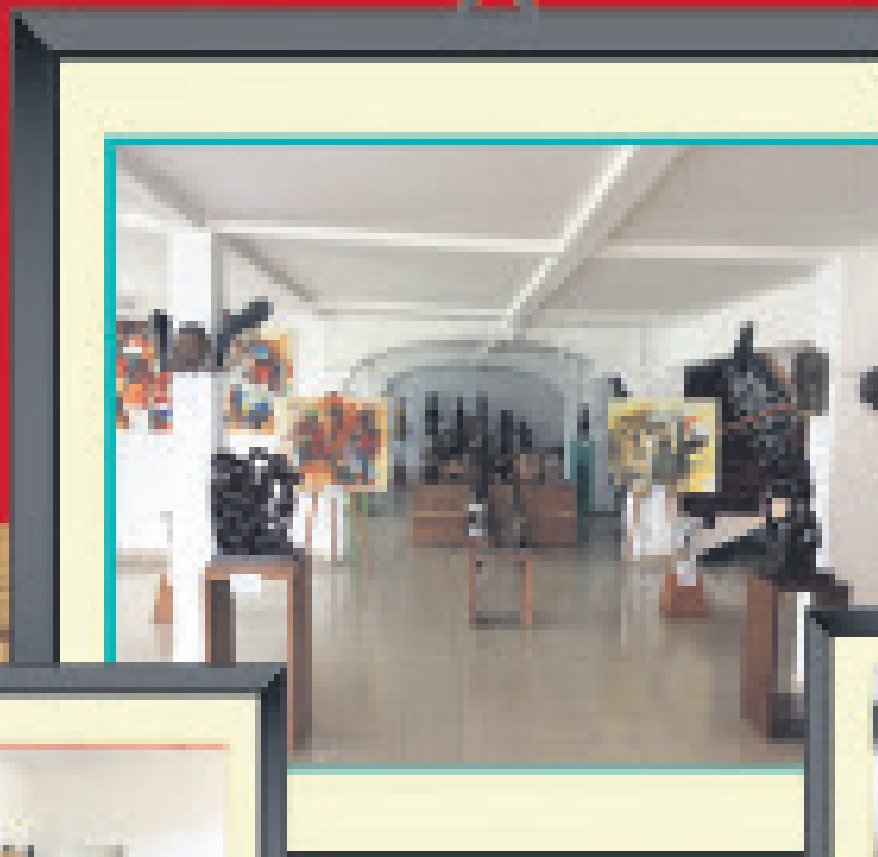
CÉRAMIQUES

MUSIQUE

## Musée Congo

du Bassin du Congo

galerie CONGO



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition  
à la Modernité

Siège social : B4 bd Denis-Sassou-N'Guesso  
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville  
République du Congo



## COMPÉTENCES LOCALES

# 75 jeunes en formation chez Akieni Academy

Akieni Academy a présenté officiellement sa première promotion d'étudiants, le 15 novembre dernier à Brazzaville, en présence du ministre de la Communication et des Médias, Thierry Lezin Mougalla. Ils sont 75 candidats qui ont été retenus sur les 1740 présélectionnés en ligne entre juillet et août 2024, au cours d'un processus d'évaluation rigoureux visant à ne retenir que les meilleurs talents au Congo et dans la sous-région.

Entreprise congolaise implantée au Congo depuis bientôt deux ans et spécialisée dans la transformation digitale, Akieni a une vision internationale dans le but de toucher la sous-région et au-delà. Cette société fondée par Akieni, leader de la transformation numérique et des solutions logicielles au Congo, veut également accompagner tous les organismes publics et privés dans tous leurs projets y relatifs. Elle vient de mettre en place un projet intitulé "Akieni Academy" qui offrira une formation gratuite de six mois en Développement Python & Science des données, Développement Full Stack, et en Conception UX/UI à des talents de 16 à 30 ans, afin de combler le manque de compétences locales et de favoriser leur insertion dans le marché du travail.

La journée a été marquée non seulement par la présentation officielle de l'équipe Akieni et du programme Akieni Academy, mais aussi par une conférence sur « L'importance des compétences tech au Congo » ; des ateliers et débats sur les besoins du marché de la technologie, le déficit de compétences et l'insertion professionnelle des jeunes ; et une table ronde sur les perspectives des métiers Tech de demain.

Auriane Elion, HR mana-



Le ministre posant avec les membres d'Akieni Academy et les étudiants/DR

ger chez Akieni, et conseillère pédagogique au projet Akieni academy, ce projet va offrir des formations totalement gratuites aux soixante-quinze étudiants qui ont été sélectionnés sur un panel de plus de mille sept cent-quarante, avec une évaluation faite en ligne. « Sur le panel de 1740 candidats qui ont passé des évaluations, nous avons retenu soixante-quinze académiciens. Et sur les soixante-quinze académiciens, étant donné que l'évaluation était ouverte dans la sous-région, nous n'avons pas que des Congolais, bien qu'ils soient majoritaires. Au-delà des Congolais il y a aussi des académiciens de la sous-région comme le Cameroun, la RDC, mais aussi le Rwanda. C'est pour prouver également la vision qui n'est pas restreinte au niveau national que nous avons en esprit une vision ouverte au

niveau de la sous-région et pourquoi pas se positionner comme numéro un en Afrique », a déclaré Auriane Elion.

## Participer au développement de l'économie du pays

Lepres Kikounga, ingénieur manager d'Akieni, développeur Full Stack, coordinateur technique d'Akieni Academy, a expliqué techniquement comment est-ce qu'ils ont procédé dans la sélection des candidats. Pour lui, le processus de recrutement obéissait aux questions techniques, logiques, aux questions simples et libres. S'agissant des questions techniques, il consistait à voir les compétences générales des différents candidats. Quant à la logique, il consistait à voir comment les candidats peuvent raisonner, parce que le travail des développeurs est logique. Et en-

fin, il fallait donner aux candidats la possibilité d'exprimer leur motivation de rejoindre l'Academy. « Derrière, il y avait toute une intelligence qu'on avait mise en place pour pouvoir trier les personnes. Nous avons donc mis en place un ensemble des outils automatisés pour faire le travail de tri. Puis un travail manuel devait confirmer ce que le tri automatique a donné. C'est un processus qui a été très long et qui a abouti à la sélection de cent candidats que nous avons retenus dont 60 à 80% sont des Congolais. L'idéal étant de participer au développement de l'économie du pays. Car, le sens de l'Academy c'est de prendre des gens, leur donner des compétences afin de leur permettre de pouvoir contribuer valablement au sein d'Akieni dans différents

projets sur lesquels nous travaillons », a fait savoir Lepres Kikounga.

Pour le directeur général d'Akieni, Frédéric Nze, sa société a acheté le contenu et l'a donné gratuitement à ceux qui veulent devenir ingénieurs, tout en mentionnant qu'ils ont assez des projets mais pas assez de ressources. Ainsi, au bout de six mois, l'entreprise Akieni va garantir pour elle d'abord vingt-cinq ingénieurs, soit vingt-cinq contrats à durée indéterminée à la clé, puis les autres ingénieurs pour des partenaires locaux et surtout étrangers qui les accompagnent dans ce projet et qui sont intéressés d'embaucher certains de leurs ingénieurs dont Data et autres. Parce qu'ils ont des projets à l'extérieur, au Kenya, au Nigeria, ... « sur les 1800 il y a des candidats d'Angola, de la Centrafrique, du Congo-Brazzaville, de la Guinée équatoriale, du Gabon, donc la Cémac plus la République démocratique du Congo. Nous avons privilégié le Congo parce que c'est quand-même l'année de la jeunesse. Donc 80% des candidats sont des Congolais. L'année prochaine, au mois de mars-avril, ça sera la deuxième session, Et là, nous irons davantage sur l'extérieur », a-t-il souligné.

Bruno Zéphirin Okokana

## LUTTE CONTRE LA DÉLINQUANCE

# Deux personnes interpellées pour détention du chanvre indien

Les gendarmes en service dans le département de la Cuvette ont interpellé deux personnes, les 6 et 7 novembre à Owando, l'un avec une grande quantité du chanvre indien et l'autre avec une pointe d'ivoire d'un éléphant.

Les deux coupables ont été présentés au procureur de la République près le tribunal de grande instance d'Owando pour la suite de l'instruction.

Au départ, un jeune âgé de plus de 18 ans a été pris en possession de cinquante-deux boules de chanvre indien (cannabis) roulées dans du papier. Interrogé sur l'origine de ce produit interdit par la loi, il a dénoncé son fournisseur qui est l'attaché des services administratifs et finan-

ciers au ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche en poste à Owando. Une perquisition effectuée au domicile de cet agent de l'Etat a permis aux gendarmes de saisir une pointe d'ivoire et du chanvre indien contenu dans des sacs de ciment, sachets et sac à dos trouvés dans sa chambre à coucher.

Les infractions concernant le chanvre indien sont souvent liées à des lois sur les stupéfiants, tandis que la posses-

sion d'ivoire évoque des préoccupations environnementales et légales, car le commerce de l'ivoire est strictement interdit dans de nombreux pays en raison de la menace qu'il fait peser sur la population d'éléphants et d'autres animaux.

L'arrestation de ces présumés délinquants fait partie d'une opération de routine visant à lutter contre le trafic de drogues et de produits illégaux liés à la faune sauvage. Ils risquent

d'encourir des peines allant jusqu'à cinq ans d'emprisonnement ferme avec des amendes dont le plafond est de cinq millions conformément à la loi n°37-2008 sur la faune et les aires protégées et l'article 2 de la loi du 12 juillet 1916 réprime l'importation, le commerce, la détention et l'usage des substances vénéneuses, notamment le chanvre indien en République du Congo.

Fortuné Ibara



## RELIGION

# De nouvelles instances dirigeantes pour la Fédération des églises protestantes

Les membres du nouveau bureau exécutif national, de la commission de contrôle et de vérification ainsi que les coordonnateurs départementaux de la Fédération des églises protestantes du Congo (Fépc) ont été présentés, le 19 novembre, à Brazzaville lors du culte de clôture du 3e synode, couplé à la célébration du 507<sup>e</sup> anniversaire de la réforme protestante.

Créée il y a sept ans, la Fépc regroupe dix églises protestantes. Au terme du synode (assemblée générale), les 45 délégués présents ont élu un bureau exécutif national de six membres, présidé par le pasteur Georges Ngoka de l'Eglise des disciples du Christ au Congo (EDCC). Il succède à ce poste au révérend Pierre Mavoungou de l'Alliance chrétienne et missionnaire du Congo. Les participants ont également mis en place une commission de contrôle et de vérification de trois membres, dirigée par le pasteur Alphonse Menga Toko Dodo. Ils ont, par ailleurs, désigné cinq coordonnateurs des départements.

Placé sur le thème « Marchons et avançons ensemble », le 3e synode de la Fépc a été un moment d'interpellation des délégués à être unis afin de marcher et d'avancer d'un même pas, et du relèvement de ce groupement qui exige que l'on se mette d'accord sur ce que ses membres



Les membres du nouveau bureau exécutif national de la FépcDR

doivent faire ensemble ainsi que de l'utilité d'une entente.

Elu pour un mandat de deux ans, le pasteur Georges Ngoka a lui aussi demandé aux protestants du Congo de se rassembler dans

l'unité et la diversité qui caractérisent cette congrégation afin de répondre des fidèles et la nation. « Nous sommes appelés à aller de l'avant, à faire progresser la cause du protestantisme au

Congo et aussi dans le monde. Nous avons un programme d'activités dont la décentralisation de la fédération dans les départements. Il y aura beaucoup plus de visibilité pour l'avancement

de la cause du protestantisme au Congo et dans le monde », a-t-il promis.

Notons que le mandat à la Fépc est de deux ans renouvelable. Le premier avait été confié à l'Eglise évangélique du Congo qui a, par la suite, passé le témoin à l'Alliance chrétienne et missionnaire du Congo. A l'issue du mandat de l'EDCC qui gère actuellement la fédération, le tour reviendra à l'Armée du salut. « Nous sommes une grande famille des protestants du Congo, à l'instar de notre pays, nous sommes appelés à fédérer nos forces et nos énergies pour que nous partions ensemble. Notre destination finale est de rendre gloire à Dieu ; satisfaire les besoins des fidèles protestants ; contribuer au développement de notre pays et du monde », a conclu le nouveau président de la Fépc, qui sera suppléé par le colonel Jean Laurore Clenat en sa qualité de vice-président.

**Parfait Wilfried Douniama**



## ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

[www.adiac-congo.com/content/newsletter](http://www.adiac-congo.com/content/newsletter)



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ LE QR CODE

## AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

## ADIAAC NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo  
(+ 242) 05 532 01 09  
[info@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:info@lesdepechesdebrazzaville.fr)



## SOMMET DU G20 AU BRÉSIL

## «Le monde va plus mal» selon Lula

Le président brésilien, Luiz Inacio Lula da Silva, a déploré les tensions croissantes et les conflits armés qui sévissent sur la scène mondiale, lançant parallèlement une initiative visant à mettre fin à la faim dans le monde.

Le président brésilien a lancé, le 18 novembre à Rio de Janeiro, le coup d'envoi du sommet des chefs d'État et de gouvernement du G20, en déplorant les tensions croissantes et les conflits armés qui sévissent sur la scène mondiale. Pour la première fois, le Brésil a assuré la présidence du G20, un bloc économique composé des vingt plus grandes économies du monde. En tant qu'hôte, le dirigeant brésilien a fait de la faim et de la pauvreté dans le monde des priorités absolues de l'ordre du jour.

«Je constate avec tristesse que le monde va plus mal : nous avons le plus grand nombre de conflits armés depuis la Seconde Guerre

mondiale et le plus grand nombre de déplacements forcés jamais enregistrés», a déclaré Lula da Silva. Lors de son discours d'ouverture, le président brésilien a cité les chiffres de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture sur la faim dans le monde, indiquant qu'en 2024, 733 millions de personnes souffrent encore de malnutrition. «Ces chiffres alarmants signifient que les populations combinées du Brésil, du Mexique, de l'Allemagne, du Royaume-Uni, de l'Afrique du Sud et du Canada mourront de faim. Dans un monde qui produit près de 6 milliards de tonnes de nourriture par an, c'est inacceptable. Dans

un monde où les dépenses militaires atteignent 2 400 milliards de dollars, c'est inacceptable», a-t-il déploré. Le sommet du G20 de Rio de Janeiro se déroule dans un contexte de tensions mondiales croissantes; les États-Unis et l'Union européenne continuant à soutenir les efforts de guerre en Ukraine et les attaques incessantes d'Israël contre la Palestine. Lula da Silva a rappelé la grande puissance économique et l'influence soutenue des membres du G20, soulignant qu'ils représentent 85 % du produit intérieur brut (PIB) mondial et 32 000 milliards de dollars d'échanges de biens et de services, qui pourraient être consacrés à l'éradication de

la faim dans le monde. «Il appartient à ceux qui sont assis à cette table de s'atteler à la tâche urgente de mettre fin à cette plaie qui fait honte à l'humanité. C'est pourquoi nous avons fait du lancement d'une alliance mondiale contre la faim et la pauvreté un objectif central de la présidence brésilienne du G20. Ce sera notre plus grand héritage», a-t-il indiqué. L'Alliance mondiale contre la faim et la pauvreté découle des efforts déployés par le Brésil pour lutter contre la pauvreté et la faim. Selon le président brésilien, en un an et onze mois de mise en œuvre du programme, plus de 24,5 millions de personnes sont

sorties de l'extrême pauvreté. Le 15 novembre, cette alliance a enregistré la participation de trente-sept pays. Le G20 est composé de dix-neuf pays : l'Argentine, l'Australie, le Brésil, le Canada, la Chine, la France, l'Allemagne, l'Inde, l'Indonésie, l'Italie, le Japon, la République de Corée, le Mexique, l'Arabie saoudite, l'Afrique du Sud, la Russie, la Türkiye, le Royaume-Uni et les États-Unis, ainsi que de deux organismes régionaux (l'Union africaine et l'Union européenne). Les membres du G20 représentent environ 85 % du PIB mondial, plus de 75 % du commerce mondial et environ deux tiers de la population mondiale.

Noël Ndong

## CENTRAFRIQUE

## Le processus de Kimberley lève la sanction sur les diamants

## Bangui peut de nouveau exporter des diamants, après la levée totale de l'embargo sur les diamants qui frappait le pays depuis 2013.

Réuni à Dubai, en Arabie saoudite, le Processus de Kimberley (KP), l'organisme de régulation du commerce mondial du diamant, a procédé à « la levée totale de la sanction ».

La Centrafrique plaide depuis plusieurs mois pour cette levée totale de l'embargo en faisant valoir la normalisation de la situation sécuritaire et la conformité aux normes du KP visant à bloquer les « diamants de sang » issus des zones de conflits. Elle figure parmi les pays les plus pauvres au monde.

Entre 2015 et 2018 a été levée l'interdiction d'exportation prononcée en 2013 après le renversement du président François Bozizé par une coalition de rebelles en majorité musulmans, la milice Séléka. Mais les deux-tiers des vingt-quatre zones minières diamantifères répertoriées étaient encore sous sanction. Les riches gisements de diamants alluvionnaires constituent, avec l'or, une des ressources les plus précieuses de la Centrafrique, avec des permis d'exploitation et de recherche délivrés à des Chinois, des Américains, des Rwandais et des Russes liés au groupe privé paramilitaire Wagner.

En 2011, deux ans avant le coup d'État militaire qui a ensuite dégénéré en une interminable guerre civile, le pays exportait officiellement 323 575,30 carats de diamants pour un revenu de 29,7 milliards FCFA (environ 45 millions d'euros). En 2023, ce revenu était de 324,3 millions FCFA (496 000 euros), selon des chiffres officiels.

Noël Ndong

## Le gouvernement salue la levée de l'embargo sur le diamant

Le ministre centrafricain des Mines et de la Géologie, Rufin Benam Beltoungou, se félicite de la levée totale de l'embargo sur le diamant centrafricain imposé depuis 2013 par le processus de Kimberley, a-t-on appris lundi sur les ondes d'une radio locale.

«Nous sommes satisfaits de cette décision, fruit d'un travail acharné. Nous allons nous remettre au travail pour permettre aux artisans miniers de reprendre le chemin de la production. Donc le dia-

mant centrafricain peut maintenant être produit sur toute l'étendue du territoire national et exporté partout où l'on pourra», a indiqué Rufin Benam Beltoungou.

«Nous allons poursuivre

le travail pour que la sécurité soit restaurée sur l'ensemble du pays afin de permettre aux artisans de faire la production permettant de renflouer la caisse de l'État», a-t-il conclu.

Le processus de Kimberley a levé totalement, le 15 novembre, l'embargo sur le diamant centrafricain lors d'une plénière à Dubai sous l'égide des Emirats arabes unis.

## ALGÉRIE

## Le président annonce un remaniement gouvernemental

Le président algérien, Abdelmadjid Tebboune, a annoncé lundi un remaniement gouvernemental, conservant le Premier ministre, Mohamed Nadir Larbaoui, selon une déclaration officielle du porte-parole de la présidence algérienne.

Plus tôt dans la journée, Mohamed Nadir Larbaoui avait présenté la démission de son cabinet. Toutefois, Abdelmadjid Tebboune lui avait renouvelé sa confiance et l'avait chargé de poursuivre ses fonctions. L'un des changements les plus importants

a concerné la nomination du général Said Chengriha, actuel chef d'état-major de l'armée, au poste de ministre délégué à la Défense nationale. Ahmed Attaf a été maintenu au poste de ministre des Affaires étrangères. Le président algérien a également

maintenu à leurs postes les ministres les plus importants, tels que les ministres de l'Énergie, des Finances, de l'Intérieur et de l'Enseignement supérieur.

Le remaniement est intervenu après la réélection du président Tebboune, le 7 septembre. D'après la Constitution algérienne, le cabinet doit démissionner avant la nomination d'un nouveau gouvernement.

Xinhua



## EDUCATION

# Les étudiants d'Owerri de retour au Congo

Après avoir satisfait au baccalauréat, la première et la deuxième vague des enfants congolais bénéficiaires de la scolarité gratuite au College of Africa à Owerri, au Nigeria, ont rencontré, le 19 novembre à Brazzaville, le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean-Luc Mouthou.

Les échanges entre le ministre et les étudiants se sont déroulés en présence d'une délégation de la Fondation Congo Assistance (FCA) conduite par son secrétaire général, Michel Mongo. « C'est le fruit d'une coopération Sud-Sud entre le Congo et le Nigeria. Ces enfants se sont retrouvés à Owerri avec toute une palette d'autres nationalités. C'est un échantillon de l'Afrique que nous avons sous nos yeux. Nous comptons sur l'appui du gouvernement pour que cette dynamique qui a été insufflée depuis des années se poursuive avec une formation au niveau supérieur », a-t-il déclaré.

La secrétaire générale adjointe de la FCA, Rosalie Biangana, cheffe de département de l'Education et de la Formation professionnelle, de son côté, a expliqué les critères d'admission au College of Africa d'Owerri. « La première promotion est partie en 2017. Nous avons travaillé avec le ministère de l'Education de l'époque. C'est sur la base d'un test



que les enfants ont été retenus. Le choix était défini par le promoteur de l'Institut, M. Rochas, notre partenaire qui nous a accordé cette scolarité gratuite. Des critères étaient déjà définis. Ils sont neuf qui sont rentrés, les six autres rentreront l'année prochaine », a expliqué Rosalie Biangana. Prenant la parole à son tour, le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation

a exprimé sa satisfaction de revoir les enfants après plusieurs années d'études loin de leur pays natal. « C'est une partie du trajet qui a été accompli. Pour le reste, nous devons trouver les ressorts nécessaires pour les remettre dans le circuit pour qu'ils continuent d'exceller. Tel est notre sacerdoce, telle est la volonté du président de la République qui nous a confié cette mission d'éducation, d'encadrement de

Les étudiants posant avec le ministre / Adiac la jeunesse de notre pays », a indiqué Jean-Luc Mouthou. Les neuf enfants sont désormais pris en charge par l'Etat congolais, notamment le ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, en collaboration avec la FCA que préside l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Gusso. Ils attendent obtenir une bourse pouvant leur permettre de poursuivre leur cursus universitaire dans des

pays anglophones de leur choix.

Au Nigeria, ils ont été formés dans plusieurs filières (Tourisme et affaires administratives, informatique, science-ingenierie, commerce international, langues vivantes; etc. A l'Institut Rochas, la scolarité gratuite va de la 6e jusqu'en terminale.

Depuis 2017, rappelons qu'au total quinze enfants dont neuf filles et six garçons repartis en trois promotions (2017-2018-2019) poursuivent leurs études à l'Institut pour l'Afrique de la Fondation Rochas située à Owerri, au Nigeria, à plus de quatre cents kilomètres d'Abuja, au Sud-est du pays.

L'admission est totalement gratuite. Les frais de séjour de formation et autres sont pris en charge par cette Fondation. Hormis le critère d'âge limité de 12 à 14 ans, la scolarité gratuite concerne uniquement les enfants orphelins, intelligents et issus des familles démunies. Elle est le fruit d'un partenariat signé entre la FCA et l'Institut Rochas.

Yvette Reine Boro

## COOPÉRATION

## Les relations entre la RCA et la France se réchauffent

La France vient d'octroyer un financement de soutien budgétaire de 6,5 milliards de FCFA (10 millions d'euros) à la République centrafricaine (RCA). Un engagement aux côtés de la RCA qui témoigne du réchauffement des relations diplomatiques entre les deux pays.

En 2021, la France avait décidé du gel de son aide budgétaire et la suspension de sa coopération militaire avec la RCA, qu'elle avait jugée complice d'une campagne antifranaise téléguidée par Moscou. Les relations entre les deux pays s'étaient dégradées progressivement après l'arrivée du groupe russe Wagner sur le territoire centrafricain en 2017 et les attaques contre les intérêts français.

Mais en avril dernier, les présidents Faustin-Archange Touadéra et Emmanuel Macron s'étaient parlé à Paris où ils avaient adopté une feuille de route faisant état de la mise

en place d'un «partenariat constructif». Un signe fort qui avait permis de relancer leur relation.

Signe du réengagement progressif et de la normalisation des relations bilatérales entre les deux pays, l'Aide budgétaire globale est destinée à financer directement des opérations relevant de la souveraineté et de la gouvernance démocratique

de l'Etat centrafricain, a annoncé l'ambassadeur de France en poste à Bangui, Bruno Foucher. L'objectif visé étant d'apporter un soutien de stabilisation macroéconomique et financière et un appui aux stratégies nationales de développement.

Cet appui répond à une sollicitation de la RCA qui a demandé à la France de l'accompagner dans ses efforts pour atteindre

ses objectifs de réforme en matière de gestion des finances publiques, associés au programme économique et financier soutenu par la Facilité élargie de crédit avec le Fonds monétaire international. Et c'est l'Agence française de développement qui a été mandatée pour instruire puis mettre en œuvre ce financement.

Les fonds seront alloués à la

gouvernance économique et financière pour moderniser les procédures de collecte des recettes fiscales et augmenter les revenus de l'Etat centrafricain d'une part ; d'autre part concourir à l'apurement de certaines créances de l'Etat centrafricain en matière d'éducation dans le but de distribuer les nouveaux manuels scolaires dans les écoles publiques centrafricaines et enfin renforcer le soutien à l'organisation des élections via une contribution plurielle gérée par le Programme des Nations unies pour le développement.

La Rédaction

**L'objectif visé étant d'apporter un soutien de stabilisation macroéconomique et financière et un appui aux stratégies nationales de développement.**



## GASTRONOMIE

# Les saveurs et la cuisine italiennes présentées au public

La Semaine culinaire de la cuisine italienne en République du Congo a été lancée, le 16 novembre à Pointe-Noire, en présence de Lydie Pongault, ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, marraine de l'événement; d'Enrico Nunziata, ambassadeur d'Italie en République du Congo; et des autorités locales.

« Régime méditerranéen et cuisine des racines : santé et tradition » est le thème de la 9e édition de la Semaine de la cuisine italienne dans le monde. Une édition qui vise à mettre en valeur la relation entre la cuisine, le territoire, la mémoire et le rôle des communautés à l'étranger qui ont joué dans la diffusion du patrimoine agroalimentaire italien dans le monde et valorisé en particulier l'huile d'olive, les vins mousseux italiens et les truffes, a dit l'ambassadeur Enrico Nunziata. « Cette activité est aussi l'occasion de la valorisation des traditions gastronomiques et œnologiques des régions et territoires italiens, également à des fins touristiques sans oublier la valorisation du régime méditerranéen en tant que modèle de mode de vie équilibré inscrit sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'Unesco, la protection et la valorisation des produits bénéficiant d'une appellation protégée et contrôlée », a-t-il dit. Selon Enrico Nunziata, la diète



méditerranéenne est bien plus qu'un simple régime. C'est un mode de vie ayant pour base les traditions séculaires de la population vivant dans les pays du bassin méditerranéen. Ce modèle s'est avéré être l'un des plus efficaces pour la prévention des maladies chro-

Un chef cuisinier félicité par la ministre de l'industrie culturelle et l'ambassadeur d'Italie/Adiac niques et pour le maintien de la santé grâce à l'équilibre et à la variété de ses aliments qui sont capables de fournir tous les nutriments nécessaires à une vie saine. Au centre de la diète méditerranéenne, nous trouvons l'huile d'olive. En louant la coopération cultu-

relle entre le Congo et l'Italie qui se renforce de jour en jour et qui est le reflet de la volonté mutuelle de promouvoir des richesses culturelles respectives tout en favorisant un dialogue interculturel enrichissant, conformément aux valeurs prônées par Denis Sas-

sou N'Gusso, président de la République, la ministre Lydie Pongault a indiqué : « L'art culinaire est un moyen de raconter notre histoire, de préserver nos traditions et d'exprimer notre identité. La gastronomie congolaise riche de ses saveurs, ses ingrédients et techniques est à la fois un héritage et une promesse d'avenir. Elle mérite d'être partagée et célébrée tout comme la cuisine italienne qui a su conquérir les cœurs du monde entier. Aujourd'hui, en mettant en avant la cuisine italienne, nous honorons non seulement la délicatesse de la richesse de cette tradition culinaire, mais aussi nous ouvrons également la porte à un véritable échange gastronomique ». Elle a conclu que « La semaine de la cuisine italienne en République du Congo nous permet de savourer et d'apprécier non seulement les plats qui nous sont offerts mais aussi la tradition, l'histoire et les cultures qui les accompagnent ».

**Hervé Brice Mampouya**

## INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo  
un acteur économique majeur à vos côtés



\* CONNECTEZ-VOUS

[www.lesdepechesdebrazzaville.fr](http://www.lesdepechesdebrazzaville.fr)  
[www.adiac-congo.com](http://www.adiac-congo.com)





# Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56   info@adiac.tv   84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo



LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER  
DE KINSHASA



## SÉNÉGAL

## Le bon déroulement des législatives salué

La Commission nationale électorale autonome (Cena) et plusieurs leaders de l'opposition sénégalaise dont l'ancien président, Macky Sall, ont salué lundi le bon déroulement des élections législatives de dimanche, remportées par les Patriotes africains du Sénégal pour le travail, l'éthique et la fraternité (Pastef, parti au pouvoir), selon les premiers résultats affichés par les bureaux et lieux de vote.

Plus de sept millions de Sénégalais étaient appelés aux urnes pour élire 165 députés. Les commissions départementales de recensement des votes ont entamé, lundi, la compilation des résultats globaux, avant de les transmettre à la Commission nationale de recensement des votes, chargée de la publication des résultats provisoires. Après l'examen d'éventuels recours, le Conseil constitutionnel procédera à la publication définitive et officielle des résultats.

En attendant, la Cena a assuré dans un communiqué que les élections législatives anticipées «se sont bien déroulées sur l'ensemble du territoire national et à l'étranger, dans une atmosphère calme, pacifique et sereine».

A ce sujet, elle a salué «le comportement exemplaire des citoyens» qui «ont mis en avant leur esprit civique», et a rendu «un hommage appuyé aux forces de



**«Ce moment, au-delà des clivages, est une victoire pour notre démocratie et pour le Sénégal. Au-delà des compétitions électorales, c'est le Sénégal qui doit toujours l'emporter. C'est le Sénégal qui a encore gagné, aujourd'hui»**

défense et de sécurité, dont la présence était visible dans tous les lieux de vote». De leur côté, plusieurs leaders de l'opposition ont re-

connu la victoire du parti au pouvoir tout en saluant la bonne organisation du vote. L'ex-président sénégalais, Macky Sall, tête de liste de

la coalition «Takku Wallu» Sénégal, a félicité, sur le réseau social X, les responsables de Pastef avant de souligner que «le peuple

souverain s'est clairement exprimé».

Selon lui qui n'est pas rentré au Sénégal pour battre campagne, «le peuple souverain» a confirmé «une fois de plus sa maturité politique, son attachement aux valeurs républicaines et à la démocratie, socles de notre cohésion sociale et de notre vivre-ensemble».

Amadou Ba, ancien Premier ministre du régime sortant et tête de liste de la coalition «Jamm Ak Njerin» (opposition), a estimé que la «victoire» de Pastef aux élections législatives anticipées reflétait la «volonté du peuple» sénégalais.

«Ce moment, au-delà des clivages, est une victoire pour notre démocratie et pour le Sénégal. Au-delà des compétitions électorales, c'est le Sénégal qui doit toujours l'emporter. C'est le Sénégal qui a encore gagné, aujourd'hui», a-t-il écrit sur le réseau X.

## GUINÉE

## Une vingtaine de pays africains discute du développement portuaire en Afrique de l'Ouest et du centre

Les représentants d'une vingtaine de pays se sont réunis, le 18 novembre à Conakry, en Guinée, pour discuter de l'efficacité des ports maritimes en Afrique de l'Ouest et du centre, selon des sources officielles.

La rencontre, dont le thème est «Optimiser la desserte de l'arrière-pays : défis de connectivité, fluidité et fiabilité», fait partie du 44e Conseil annuel de l'Association de la gestion des ports de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, visant à renforcer la coopération régionale dans le domaine portuaire.

Selon Mamadou Biro Diallo, directeur général du port autonome de Conakry, la connectivité entre les ports

et l'arrière-pays dépend de la diversité des infrastructures, incluant routes, voies ferrées, et parfois voies fluviales.

Mohamed Bakayoko, secrétaire général du ministère des Transports, a souligné les progrès notables du secteur maritime et du transport en Guinée. Il a affirmé que «le transport et la logistique jouent un rôle crucial dans le développement économique et social d'un pays», et a ajouté qu'il est essentiel d'identifier des moyens d'améliorer cette desserte pour favoriser la croissance économique et l'accès aux marchés internationaux.

Le Premier ministre du pays, Amadou Oury Bah, a exprimé la satisfaction du gouverne-

ment pour avoir accueilli cette importante rencontre sous-régionale. «Avec notre accès à l'océan Atlantique, nous ambitionnons de partager cet avantage avec nos pays enclavés, tels que le Mali, le Niger, le Burkina Faso, et même le Tchad», a-t-il déclaré.

Il a également souligné que «la zone de libre-échange économique ne sera pas réellement efficace sans des infrastructures ferroviaires adéquates». Le Premier ministre guinéen a promis la construction de nouveaux ports ainsi que l'aménagement d'un axe transguinéen reliant la Côte d'Ivoire, en plus de la relance de l'axe central allant de Conakry à la frontière malienne.

## MADAGASCAR

## Le pays souhaite faciliter l'importation des produits de santé

**Madagascar, en partenariat avec le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) et l'Alliance mondiale pour la facilitation des échanges (GATF), souhaite faciliter l'importation des produits de santé, selon un communiqué publié le 18 novembre par l'Unicef.**

A l'issue de deux ateliers à Tamatave (Est) et dans la capitale Antananarivo impliquant le gouvernement, le secteur privé et des partenaires internationaux, des recommandations devraient être formulées et mises en œuvre en 2024 et 2025 afin d'«améliorer la coordination et l'efficacité du dédouanement des produits de santé, à savoir les médicaments, les dispositifs médicaux, le matériel de chaîne du froid pour les vaccins ainsi que différents équipements».

Ces efforts communs peuvent aboutir à l'amélioration de l'efficacité de la chaîne d'approvisionnement et ainsi permettre à toute la population malgache d'avoir un meilleur accès aux produits essentiels dont elle a besoin, d'après le communiqué. Selon l'Unicef, l'importation de biens essentiels à Madagascar reste un défi majeur. Les procédures administratives, logistiques et réglementaires sont souvent «longues, coûteuses et complexes», créant «des goulots d'étranglement» qui retardent la disponibilité de ces produits critiques. Ces obstacles compromettent l'efficacité des interventions de santé, privant les communautés des médicaments, dispositifs médicaux, aliments thérapeutiques et autres équipements nécessaires à leur bien-être.



SLAM

# Mwasssi Moyindo en concert ce vendredi

La slameuse congolaise Mwasssi Moyindo a animé une conférence de presse, le 19 novembre, au siège de Jeunesse et perspectives, au cours de laquelle elle a présenté son dernier EP intitulé « Nlaku » et a annoncé son concert prévu pour le 22 novembre à l'Institut français du Congo (IFC).

Le concert s'inscrit essentiellement dans le cadre de la promotion de l'EP «Nlaku» qui signifie « flamme » et qui marque un tournant essentiel dans la carrière de Mwasssi Moyindo sur le marché professionnel du slam depuis 2021 avec son premier morceau « Zala yo ». « *Le titre de cet EP symbolise la flamme qui nous a emmenés jusqu'ici. C'est la fougue, l'envie de réussir et d'avancer, malgré tout ce qu'il peut y avoir autour de négatif ou malgré le manque, qu'il soit à la fois financier et même logistique. On a réussi à être là aujourd'hui grâce à la flamme de l'amour que nous portons pour le slam* », a détaillé Mwasssi Moyindo.

Sorti en juin dernier, « Nlaku » compte six titres, à savoir « Nlaku », « Ya ngo », « Belle », « Reste », « Naza sé wa yo » et enfin « Pause ». Pour cet EP, Mwasssi Moyindo a voulu dévoiler une part de sa vie, ses émotions, son

regard du monde ou encore sa vision de la femme et de la place de cette dernière dans la société. C'est donc avec grand plaisir qu'elle interprétera ces titres lors de son concert du 22 novembre à l'IFC. « *"Nlaku" est sorti quelque temps après le concert que j'ai tenu à Canal Olympia. Depuis, je n'ai pas vraiment eu une autre occasion de rencontrer ce public, ces gens qui m'ont portée et emmenée jusque-là. Du coup je me suis dit que ce serait intéressant de les revoir, de retourner à leur rencontre. C'est pour ça que c'était important pour moi avant décembre de faire ce concert* », a confié Mwasssi Moyindo.

Outre les titres figurant dans l'EP «Nlaku», quelques anciens singles de la slameuse seront également au programme. S'agissant des invités de cet événement, Mwasssi Moyindo



Mwasssi Moyindo lors de la conférence de presse Adiac

a préféré garder le suspense et invite, de ce fait, le public à répondre nombreux à son in-

itation. En effet, a souligné l'artiste, « *ce concert sera un mélange de chant, de danse,*

*riche en couleurs, avec des invités surprises pour célébrer ensemble. J'aime beaucoup la fête, les sonorités. Je ne sais pas danser, mais j'aime beaucoup la danse. Donc, ce sera vraiment du spectacle* ».

Sollicitée également dans d'autres villes du pays, Mwasssi Moyindo a fait savoir que la volonté y est mais que les moyens financiers et les sponsors manquent à l'appel pour des prestations à Pointe-Noire, Dolisie, Nkayi, Oyo ou Owando. Elle a profité de l'occasion pour lancer un appel aux tourneurs afin de concrétiser ce projet car jusqu'à présent c'est en autoproduction ou en coproduction que l'artiste vit sa carrière. Notons qu'après l'IFC, l'artiste prévoit une tournée internationale afin de promouvoir son EP « Nlaku » hors des frontières du Congo.

Merveille Jessica Atipo



LIBRAIRIE  
LES MANGUIERS

EN VENTE

ÉMILE GANKAMA

*À la vie bel hommage*

Juste Désiré MONDELE

Vers l'effectivité de la décentralisation et du développement local en République du Congo

Discours et activités menées (2022-2023)

Préface de Florent TSIBA

Émile Gankama

La Cité d'attache du vieux port

Roman

Armand Claude ABANDA

Fils de Prêlat

Roman

Yvon-Pierre NDONGO-IBARA

L'art oratoire chez les Ambosí

Hérisonne Payima Lombobo

Les organisations internationales de l'Afrique centrale

Recueil de textes

Préface du Professeur Aline SALL

Sarah, ma belle-cousine

Hevvi Djombo

L'improbable destin de Lundala

Esclavage et héroïsme sous la protection de Kimpa Vita

LEANDRE MODILO

Raoul Maixent OMINGA

La transition énergétique en République du Congo : Problèmes et perspectives

Guy MENGA

La marmite le Koka-Mbala

Grand prix du concours interafricain 1967

Théâtre



## DISPARITION

## L'artiste Rido Bayonne s'en est allé

Auteur compositeur, arrangeur talentueux, professeur généreux, bassiste et chef d'orchestre, l'artiste congolais Rido Bayonne est mort le 17 novembre, en France. Il laisse derrière lui un immense héritage musical.

Rido Bayonne est l'un des artistes les plus influents de la scène musicale africaine et internationale, mais peu connu dans son pays natal. Sa musique était un mélange de rumba congolaise, makossa camerounais, jazz, musique classique et autres, une véritable fusion inédite de styles.

Né le 7 mars 1947, à Pointe-Noire, il quitte son pays natal à l'âge de 10 ans pour Douala, au Cameroun, où il a été accueilli dans une nouvelle famille et développe très vite ses talents musicaux. Il côtoie des grandes figures de la musique congolaise telles Tino Baroza et Albert Elenga alias Ndinga qui deviennent ses mentors. Rido commence à se faire un nom à travers des playbacks dans des prestigieux clubs de Douala : Castel et Saint Hilaire.

A 13 ans, l'artiste retourne à Brazzaville et rejoint le groupe mythique Les Bantous de la capitale dans lequel il reste aux côtés des figures légendaires comme le percussionniste Saturnin Pandi, les saxophonistes Jean Serge Essous et Nino Malapet. Ce passage lui a permis d'affiner ses compétences musicales et a élargi son horizon. C'est dans les années 1970 que Rido Bayonne s'installe en France où il intègre vite la scène musicale parisienne et collabore avec des artistes de renom tels que Michel Polnareff, Maxime le Forestier et Graeme Allwright. Il fonde ensuite avec Michel Perez, Girard Maimone et Patrick Garel le groupe « Spheroe », spécialisé dans le jazz fusion et enregistre deux albums mémorables, à savoir « Spheroe » et « Primadonna » qui témoignent par la suite son audience artistique.

Auteur compositeur prolifique offrant au monde des chansons mélodiques parmi lesquelles « Born in africa » ; « L'âme du Congo » ; « Alliance » ; « Vibration éternelle » ;



L'artiste Rido Bayonne

« Makossa spirit ». Rido a encadré des jeunes musiciens qui sont devenus des stars internationales et a également contribué à la formation de Richard Bona ; Paco Sery et d'Etienne Mbappé, tous artistes. De nombreux artistes connaissent en lui un musicien exceptionnel. En 2007, le réalisateur Dom Pedro lui consacre un documentaire intitulé « Rido Bayonne ». Ce film a été projeté en 2017 à Paris lors de son 70e anniversaire, confirmant ainsi sa stature d'icône culturelle. Jusqu'à son dernier souffle, il a partagé son énergie et son amour pour la musique avec un public fidèle, se produisant sur des scènes prestigieuses comme celle du New morning. Sa disparition laisse un vide immense et suscite une vague d'émotions et d'hommages à travers le monde. Des musiciens, fans ainsi que des institutions culturelles saluent la mémoire de cette icône. Aussi, sur les réseaux sociaux, plusieurs personnes par-

tagent des anecdotes et des souvenirs de lui tout en témoignant de son impact sur leurs vies.

« Rido restera dans les mémoires comme un pionnier de la musique africaine moderne, un bâtisseur de ponts entre les cultures et un ambassadeur de la richesse musicale du continent. Son héritage vivra à travers ses œuvres, ses collaborations et les générations de musiciens qu'il a inspirées », témoignent-ils.

L'artiste maniait plusieurs instruments musicaux, la basse était son instrument de prédilection. Il incarnait la générosité, le partage et la transmission. Il était très proche du musicien congolais Jackson Babingui qu'il considérait comme son fils. L'artiste a noué des liens profonds avec de nombreux artistes de la diaspora et de l'Afrique. Leur collaboration symbolise la transmission intergénérationnelle.

Rosalie Tsiankolela Bindika

## REMERCIEMENTS

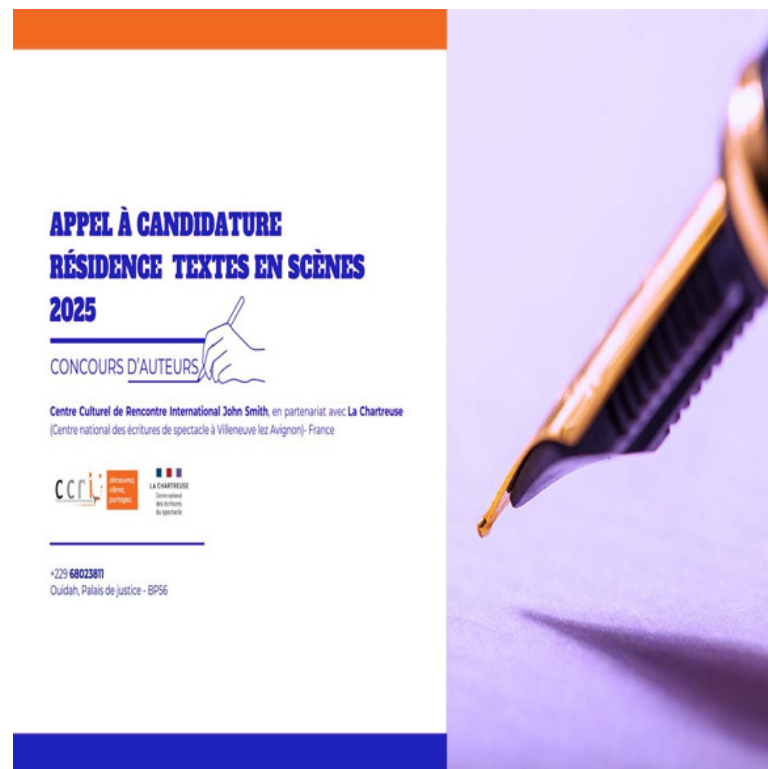
Les familles Allakoua et Diogo, profondément émues par les marques de soutien et de compassion que vous leur avez témoignées lors de la pénible épreuve de la perte inopinée de leur fille, Inès Ornella Jeaney Allakoua, survenue le 27 octobre 2024 à Brazzaville, vous traduisent toute leur reconnaissance et vous adressent leurs plus sincères remerciements.



## CONCOURS TEXTES EN SCÈNE

## Des œuvres théâtrales attendues

La huitième édition de résidence textes en scène est ouverte aux auteurs et autrices des pays éligibles sans limite d'âge, à savoir Algérie, Bénin, Burkina Faso, Burundi, République centrafricaine, Cameroun, Comores, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guadeloupe, Guinée équatoriale, Guyane, Haïti, Madagascar, Mali, Maroc, Martinique, Mauritanie, Mayotte, Niger, Réunion, République démocratique du Congo, Congo, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Tchad, Tunisie, Togo.



Le concours est destiné aux auteurs et autrices d'œuvres théâtrales visant à encourager la création contemporaine et à faire découvrir leurs écrits au grand public. Les œuvres à présenter doivent être écrites en langue française, quelles que soient les formes classique ou moderne, en vers ou en prose, comportant au moins deux personnages. Celles-ci doivent être originales et inédites.

Chaque participant ou participante doit présenter un texte de théâtre original en cours d'écriture ou en projet et s'engage à le développer pendant une brève résidence collective de quinze jours à Ouidah, au Bénin, en mars 2025.

Le candidat ou la candidate doit soumettre son texte jusqu'au 15 décembre 2024 via ce formulaire <https://forms.gle/K4JEmTh1TW2FBuxc7>.

Des éléments à fournir : une biographie avec toutes les coordonnées complètes de l'auteur (nom, adresse, contact, etc.) ; une lettre de motivation avec la confirmation formelle s'engageant à suivre l'atelier d'écriture selon le calendrier de textes en scène ; une preuve de l'auteur répondant bien aux conditions fixées ci-dessus ; un extrait significatif d'un texte précédemment écrit ou du projet en cours (maximum dix pages) ; un résumé du projet original et inédit en cours d'écriture que l'auteur souhaite développer en atelier, avec une note sur l'état de l'écriture au moment du dépôt de dossier et sur ses développements ultérieurs (Trois pages maximum) ; une attestation sur l'honneur certifiant que le participant est l'auteur de son œuvre.

La sélection se fait en fonction des critères suivants : le style (usage de la langue, vers, prose, etc.), le rythme ; la pertinence des dialogues ; la construction des personnages ; la capacité de l'œuvre à être interprétée ; les émotions se dégageant de l'œuvre ; l'intérêt général de l'œuvre. Textes en scènes est un concours d'auteurs qui s'organise chaque année par le centre culturel de rencontre international John Smith, en partenariat avec la Chartreuse (centre national des écritures de spectacle à Villeneuve lez Avignon) en France, au cours duquel quatre lauréats bénéficient d'un accompagnement sur une année, avec pour l'un d'entre eux une résidence d'écriture à la Chartreuse.

R.T.B.

## CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Banga Yimounou Joseph. Je désire désormais être appelé Yhimounou Banga Joseph Aniel. Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois.



## JOURNÉE INTERNATIONALE DU DIABÈTE

### Le tournoi fairplay Icasi pour sensibiliser à la maladie

L'Association sport pour tous a organisé, le 16 novembre, à Brazzaville un mini-tournoi dans le cadre de la Journée internationale de la lutte contre le diabète célébrée chaque 14 novembre.



La compétition a regroupé quatre équipes dans deux disciplines. Au nzango, l'équipe du Fonea a pris le meilleur sur celle de la Direction générale de la sécurité présidentielle 24 à 29. Au football, l'équipe du Centre national de radio et de télévision a battu le Fonea 4 à 0.

En marge de cette compétition a été organisé un séminaire de renforcement des capacités des relais communautaires de l'as-

sociation Marcher courir pour la cause. L'objectif est de permettre à la population de comprendre et d'identifier les symptômes du diabète : comment se manifeste-t-il et comment pouvoir le reconnaître ? L'autre objectif étant d'identifier les facteurs de risque, c'est-à-dire savoir quels seront les comportements qui feront que la personne soit exposée à cette maladie et enfin inviter les personnes à se faire

Un match de nzango DR  
*dépister. « Nous sommes engagés à sensibiliser nos populations au sujet important qui est le diabète. Cette maladie qui, en 1991, était au niveau de 100 millions de personnes atteintes et qui, d'après les estimations, d'ici à 2045, sera à 745 millions. C'est notre combat », a expliqué Rodrigue Dinga Mbomi le président de l'association.*

**James Golden Eloué et Aubie Gélie Ebata (stagiaire)**

## FEUILLETON FÉCOFOOT

### Etoile du Congo se dit préoccupée

L'Association sportive Etoile du Congo (Asec) a publié, le 13 novembre, une déclaration dans laquelle elle « lance un appel à un sursaut national et citoyen afin que les différents protagonistes privilégient la voie du dialogue et de l'entente dans un souci bien compris du salut de notre football au demeurant déjà très malade ».

L'Asec est profondément préoccupée par la situation confuse qui règne au niveau de l'organe faïtier du football congolais. Selon le club, le bicéphalisme au niveau de la Fédération congolaise de football compromet la reprise normale des activités footballistiques au pays. Dans le souci de contribuer à l'apaisement, elle saisit les directions des différents clubs pour s'associer à elle afin de parvenir le plus tôt possible à un dénouement heureux et profitable à tous. « Nous ne pouvons nous payer le risque de faire courir le danger d'une suspension au Congo, au motif d'embrouilles personnelles et controversées teintées d'égoïsmes », a-t-elle écrit.

L'association sportive Etoile du Congo réaffirme son engagement à œuvrer dans le cadre du respect des textes et de leur interprétation conforme à l'esprit et la lettre de la Confédération africaine de football et la Fédération internationale de football association.

Ce club de football interpelle les différents acteurs sur le fait que l'année 2024 est déclarée celle de la jeunesse, et que celle-ci ne peut pas être privée de football, essence même de la définition de la jeunesse.

L'Asec demande, par ailleurs, à tous de faire appliquer les articles 3 et 37 de la loi du Code de sport. Elle se dit « ouverte à tout dialogue et tout type d'arrangement qui permettrait une issue heureuse à cette confusion ».

**J.G.E. et A.G.E. (stagiaire)**

## FOOTBALL

### Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora

#### Allemagne, 19e journée, 4e division, groupe Nord

Oldenbourg l'emporte 4-1 chez le Teutonia Ottensen. Entré à la 82e minute, Aurel Loubongo Mboundou a marqué le 4e but à la 86e.

#### Angleterre, 16e journée, 3e journée

Northampton Town prend un point à Blackpool (0-0). Remplaçant, William Hondermarck est entré dès la 17e minute.

#### Espagne, 15e journée, 2e division

Pierre Mbemba et Yann Kembo sont restés sur le banc lors du revers de Gijón face à Grenade (1-2).

#### Russie, 19e journée, 2e division

Emmerson Illoy-Ayyet et le Yenisey s'inclinent à Ural (3-4). Titulaire face à son ancien club, le défenseur congolais est pris de vitesse par Sekulik sur le 3-3.

Erving Botaka Yoboma et



Deuxième but de la saison pour Aurel Loubongo Mboundou/DR

l'Arsenal Tula prennent un point à Neftekhimik (2-2). Blessé lors de la première journée, le défenseur international était titularisé pour la deuxième fois de la saison.

Tula est 5e avec 30 points, Yenisey est 11e avec 23 points.

#### Slovénie, 13e journée, 2e division

Le Tabor Sezana bat Talmín (3-1). Titulaire, Kamal Bafounta a été remplacé à la 19e minute, tandis que John-Céleste Makoumbou est entré à la 89e. Le Tabor est 3e avec 29 points.

**Camille Delourme**

## CAN 2025

### Les résultats de la 6e et dernière journée des éliminatoires



Victorieuses du derby de l'Océan Indien, les Comores iront à la CAN, comme la Tunisie, 2e du groupe A (DR)

#### Groupe A

Vainqueurs de leurs voisins malgaches, les Comores coiffent la Tunisie en tête du groupe. Talonnés et battus par la Gambie, les Aigles de Carthage accompagnent toutefois les Coelacanthos au Maroc.

Pour leur première participation en 2021, les Comores avaient atteint les 8e de finale de la compétition. Quant aux Tunisiens, sacrés en 2004, ils disputeront leur 22e CAN.

#### Comores-Madagascar : 1-0 (0-0)

But : Bourhane (47e) pour les Comores

Tunisie-Gambie : 0-1 (0-1)

But : A.Ceesay (17e) pour la Gambie

Classement

1) Comores, 12 pts, 2) Tunisie, 10 pts, 3) Gambie, 8 pts, 4) Madagascar, 2pts.

**C.D.**



## OPEN INTERNATIONAL DE JUDO

## Les athlètes congolais en mission commando à Dakar

Les Diables rouges judo des catégories cadets, juniors et séniors sont actuellement à Dakar, au Sénégal, où ils vont participer du 21 au 24 novembre aux Coupes d'Afrique des nations pour les catégories inférieures, et à l'Open de judo pour les séniors. Malgré les conditions « pas commodes » de préparation, les Congolais souhaitent honorer leur patrie.

Les Congolais renouent avec l'international après plusieurs années de sanction. Une partie de la délégation de quinze personnes, composée entre autres de neuf judokas dont sept cadets et deux juniors, est arrivée dans la capitale sénégalaise le 19 novembre en attendant le reste. Elle est conduite par le secrétaire général de la Fédération, Destin Oba.

D'après l'un des encadreurs de l'équipe, les athlètes sont sereins et leur engagement pour défendre le pays est sans faille. « Nous partons pour le Sénégal en mission commando. Certes, la préparation n'était pas digne, mais la Fédération nous a offert ce qu'elle pouvait. Je peux vous assurer qu'il y aura de bonnes nouvelles même si les autorités n'étaient pas trop avec nous durant la préparation. Nous ferons de notre mieux », a-t-il promis.

Trois arbitres congolais participent actuellement à un stage international prélude à ces différentes compétitions. Il s'agit de Moukoukoumi née Tchiapi Ma-



Les athlètes congolais en compagnie de leurs encadreursDR

kosso, Léo Nechamah Makaya et Christ Fridiel Massamba. Après le stage, ils pourront ainsi officier les différents combats des juniors et cadets qui commencent ce mercredi.

Le président de la Fédération congolaise de judo et disciplines associées (Fécoju-Da), Francis Neyl Ata Asiokarah, assure que les athlètes sont très déterminés. Accompagné des athlètes séniors, il va rejoindre les autres ce 20 novembre à Dakar. L'équipe nationale des séniors est essentiellement composée des grands noms du judo congolais. Leur prestation sera suivie attentivement par le public car ce sera leur première sortie internationale après leur sanction.

Le retour du Congo sur la scène internationale est le fruit du dynamisme et de l'appui des autorités sportives auprès de la Fécoju-Da. Les athlètes sont ainsi appelés à donner le meilleur d'eux mêmes afin de marquer non seulement leur retour en force mais aussi d'honorer leur pays et assurer le peuple qui compte sur eux.

Rude Ngoma



MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SOLIDARITE ET DE L'ACTION HUMANITAIRE PROJET DE PROTECTION SOCIALE ET D'INCLUSION PRODUCTIVE DES JEUNES  
UNITE DE GESTION DU PROJET

COMMUNIQUE DIVERS

Le Coordonnateur du Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes en sigle PSIPJ, informe les populations de **Brazzaville** du lancement d'une **Campagne de collecte des candidatures, pour une formation gratuite des jeunes vulnérables en entrepreneuriat.**

Les jeunes vulnérables âgés de 18 à 35 ans ayant au minimum le BEPC ou un autre diplôme équivalent, sont priés de déposer leurs dossiers de candidature constitués de :

- Une fiche d'inscription à la sous composante 6.1 ;
- La copie du dernier diplôme ou l'attestation de niveau ;
- La photocopie de la pièce d'identité ou la photocopie de l'acte de naissance ;
- Une quittance d'électricité ou d'eau, le cas échéant.

Dépôt des candidatures :

1. **Makélékélé** : à la Mairie de Makélékélé
2. **Bacongo** : Centre culturel Sony Labou Tansi
3. **Poto-Poto** : Paroisse Sainte-Anne
4. **Moungali** : à la Mairie de Moungali
5. **Ouenzé** : à la Mairie de Ouenzé
6. **Talangai** : à la Mairie de Talangai
7. **Mfilou** : à la Mairie de Mfilou
8. **Madibou** : Paroisse évangélique de Mansimou
9. **Djiri** : à la Mairie de Djiri

Les centres d'inscription seront ouverts du 18 au 24 novembre 2024, de 08h à 16h.

Jeune Brazzavillois et Brazzavilloise ! Ne ratez pas cette opportunité de bâtir votre avenir !

Coordonnateur  
Antoine Régis NGAKEGNI



## ASSAINISSEMENT

## Anatole Collinet Makosso parle du coût élevé de la gestion des déchets

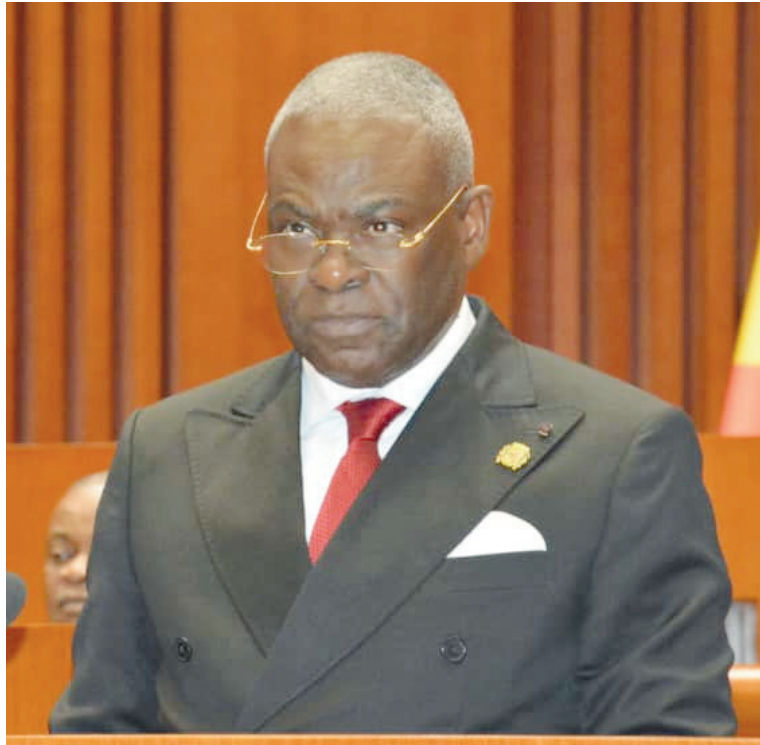
Interpellé par les sénateurs le 15 novembre lors de la séance des questions orales avec débat sur le mode de financement des opérations d'assainissement à Brazzaville et à Pointe-Noire au titre de l'année 2025; les recettes générées par les prélèvements de 2000 FCFA à chaque salarié; et les coûts relatifs à la gestion des déchets, le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a rappelé que cette problématique est l'un des enjeux liés à l'urbanisation du pays.

Depuis quelques semaines, la question des ordures ménagères fait la Une de l'actualité. En effet, les grandes artères des villes de Brazzaville et Pointe-Noire sont jonchées des déchets. « Parmi les ressources qui y sont dédiées, il y a certes les 2 000 FCFA qui sont prélevés sur le salaire des fonctionnaires dont le rendement n'est qu'autour de 120 millions FCFA/mois. L'Etat est donc contraint d'intervenir pour l'essentiel à hauteur de 3 milliards FCFA par mois pour les villes de Brazzaville et Pointe-Noire », a expliqué le chef du gouvernement.

Selon lui, le contrat avec Averda était de près de 3, 7 milliards FCA par mois alors que la ressource des fonctionnaires est de 120 millions par mois. « Les ressources additionnelles d'environ 3 milliards 500 millions sont à la charge de l'Etat. C'est ce qui ressort de l'accord que nous avons avec la société Averda qui travaillait sur les deux grandes villes pour un coût annuel d'environ 37 milliards FCFA », a dé-

taillé Anatole Collinet Makosso. Le contrat avec Averda étant arrivé à échéance, le gouvernement est en négociation avec un nouvel opérateur à qui il a demandé de régler substantiellement le coût de la prestation. Ce qui n'est pas encore rassurant au regard de l'immensité du travail à réaliser. Le Premier ministre a indiqué devant les sénateurs que l'Etat ne pourra pas continuer à soutenir le financement de la collecte des déchets ménagers, une activité relevant normalement des collectivités locales.

« La problématique de la forte urbanisation de notre pays a pour corollaire une production accrue des déchets ménagers et bien d'autres encore. Les problèmes de collecte des ordures comme nous le constatons aujourd'hui à Brazzaville et à Pointe-Noire se poseront demain à d'autres centres urbains, c'est même déjà le cas pour certains d'entre eux. C'est pourquoi nous devons tous, avec les collectivités locales, réfléchir aux moyens de sécuriser de



Anatole Collinet Makosso répondant aux questions des sénateurs/DR

nouveau les sources de financement de la gestion des déchets y compris sur la base du principe de pollueur-payeur. Des pollueurs tout aussi des ménages que des entreprises », a-t-il précisé.

C'est ainsi que le gouvernement a inscrit dans le projet de budget de l'Etat, exercice 2025, en

examen actuellement au Parlement, certaines dispositions destinées à couvrir les lourdes charges découlant de l'enlèvement des ordures. Il s'agit notamment des centimes additionnels à la patente, de la taxe sur les emballages non récupérables, de la taxe immobilière sur les loyers dont 50% sont

affectés aux budgets des collectivités locales couvrant les revenus des ordures ménagères.

Le chef de l'exécutif a, par ailleurs, informé que lors du débat d'orientation budgétaire, le gouvernement a fait état d'une autre piste à explorer consistant à faire un prélèvement direct à la source sur les salaires fonctionnaires, c'est-à-dire les émoluments des autorités gagnant plus de 500 000 FCFA d'indemnités de fonction. De même sur le sursalaire au-delà de 500 000 FCFA des cadres du secteur privé pour financer l'enlèvement des ordures ménagères. « Cette réflexion est en train d'être affinée, lorsque les études arriveront à leur terme, nous ne manquerons certainement pas de revenir vers vous pour que nous puissions nous accorder sur ce mode de financement qui nous garantira un financement adéquat de cette activité d'enlèvement et de traitement des ordures ménagères », a conclu Anatole Collinet Makosso.

Parfait Wilfried Douniama

## LYCÉE SAVORGNAN-DE-BRAZZA

## Les élèves découvrent la vie et l'œuvre du fondateur de Brazzaville

Les élèves du lycée Savorgnan-de-Brazza, situé à Bacongo, le deuxième arrondissement de la ville capitale, ont suivi l'enseignement dispensé avec brio par la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, Bélinda Ayessa, sur la vie et l'œuvre du fondateur de Brazzaville.

Dans un amphithéâtre du lycée Savorgnan-de-Brazza archicomble, la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, accueillie dans une liesse totale, a dispensé comme elle sait le faire depuis dix-huit ans un cours magistral sur la vie et l'œuvre de Pierre Savorgnan de Brazza, dont l'établissement porte son nom.

Inauguré en 1951, ce lycée de 73 ans et d'une superficie de quinze hectares est très riche en événements. Ancienne élève de cet établissement, Bélinda Ayessa a non seulement fait découvrir la vie et l'œuvre du fondateur de Brazzaville, mais aussi permis aux élèves de suivre la projection d'un film documentaire sur les origines du Congo jusqu'à aujourd'hui. Le tout a été enrichi par une causerie-débat avec ces élèves. Le but étant de leur permettre d'approfondir leurs connaissances sur l'histoire du Congo.



Bélinda Ayessa passant des moments de liesse avec les élèves du lycée Savorgnan-de-Brazza/Adiac

La directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza a profité de l'occasion pour expliquer aux jeunes le pourquoi de l'implantation de ce haut lieu d'histoire du pays tout en remerciant le premier citoyen qui a pensé à son érection. « L'érection de ce mémorial est à mettre à l'actif d'un homme,

de notre président, Denis Sassou N'Guesso. Je pense que la postérité lui sera redevable, reconnaissante. Aujourd'hui on ne comprend pas toujours, mais avec le temps on réalisera l'importance des actions posées par des grands hommes qui marquent l'histoire », a déclaré Bélinda Ayessa,

L'historique sur la vie et l'œuvre de l'explorateur de Brazzaville a été faite en présence des proviseurs A et B du lycée Savorgnan-de-Brazza, qui ont tous deux loué l'initiative de la directrice générale du mémorial. Pour Germain Kombo Ngala, proviseur du lycée Savorgnan-de-Brazza A, il faut tou-

jours pérenniser la connaissance scientifique. « Notre souhait le plus ardent serait de revoir régulièrement ici, madame la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza », a-t-il laissé entendre. Le proviseur du lycée Savorgnan-de-Brazza B, Gildas Mouegni Kipoutou, a quant à lui mis un accent sur l'enthousiasme des élèves. « Mme Bélinda Ayessa est avant tout une ancienne élève du lycée Savorgnan-de-Brazza. Les enfants, vous l'avez senti, ont été très enthousiastes », a-t-il dit.

Avant de quitter le lycée Savorgnan-de-Brazza le cœur joyeux, Bélinda Ayessa a planté un baobab baptisé "Baobab 81" dans la cour du lycée avec les élèves. Après quoi, elle a remis aux deux proviseurs de ce lycée les effigies du président de la République pour leurs bureaux respectifs.

Bruno Zéphirin Okokana